

QUEL EST LE JEU DE LA DIRECTION ?

PROJET DE DECRET : OÙ EN EST-ON AU 21 AVRIL 2017 ?

- Un projet de décret attendu depuis 8 ans qui aurait dû et pu si la Direction Générale en avait eu la volonté, être porteur d'évolutions significatives.
- Un projet de décret qui laisse au directeur général toute latitude quant au devenir du statut des agents publics.
- Un projet de décret dont la direction voulait la parution avant les élections présidentielles au motif de sécuriser le statut.
- Un projet de décret dont le Ministère du Travail nous indique la semaine dernière rendre son arbitrage au plus vite, laissant à penser que la publication interviendrait avant les élections présidentielles.
- Un projet de décret dont, le 18 avril, le Ministère de la Fonction Publique n'était toujours pas saisi, laissant entendre que rien ne se passerait d'ici la fin du quinquennat.
- Un projet de décret qui, de la sorte, semble pour le moins tomber à l'eau ou être remis aux aléas des résultats des élections présidentielles.

A CE COMPTE-LA, QUEL EST LE JEU DE LA DIRECTION ?

Le SNU FSU Pôle Emploi n'a cessé de dénoncer le manque d'ambition et les insuffisances de ce projet tant sur l'aspect de la rémunération, des avantages de carrières que sur la promotion et les commissions paritaires.

Indépendamment de la potentielle publication du décret tel qu'écrit par la Direction Générale, le SNU FSU Pôle emploi revendique toujours un autre projet de décret garantissant un statut public vivant et respectueux du droit à la carrière pour toutes et tous.

DG, ministères concernés (Travail et Fonction Publique), candidats à l'élection présidentielle... les interlocuteurs sont nombreux...

Le SNU ne se résigne pas et continue de porter auprès de tous ses propositions pour garantir des avancées durables pour toutes et tous les agents publics de Pôle emploi.



www.snutefifsu.fr/pole-emploi

<https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu>

<https://twitter.com/SnuPoleEmploi>

